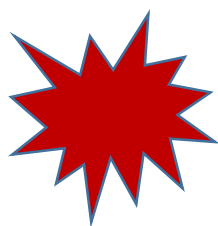




Février 2020



Edition spéciale



1

Infirmier.e.s dans l'EN en danger

Le Premier ministre a défini le cadre de la future loi de Décentralisation, Différenciation et Déconcentration, dite "Loi 3D" **qui propose explicitement une gestion par les Départements des personnels infirmiers de l'Éducation nationale.**

Les Départements réclament cette compétence. Pour le gouvernement elle présente trois avantages :

- ***Un atout de territorialité et d'impulsion politique***
- ***Une coordination des acteurs internes (notamment PMI et ASE) permettant une facilitation du parcours des jeunes***
- ***Une cohérence avec les responsabilités du Département en matière de protection maternelle et infantile."***

Pour nous les conséquences seraient majeures.

Fin du recrutement et des **mutations** (choix exclusif de l'employeur).
Régime indemnitaire (IFSE par exemple) selon la politique comptable de chaque département.

Rupture d'égalité entre les personnels sur le territoire français.
Horaires de travail et **missions** impactées, avec des latitudes données aux Départements pour appliquer leurs politiques locales.

Mobilisons-nous pour dire NON !

Après les nombreuses démarches nationales et académiques du SNIES, nous appelons chacune et chacun à se mobiliser dès maintenant :

Ecrivez dès maintenant à tous nos interlocuteurs, la décentralisation pourrait arriver très vite, trop vite !



Actualité académique



Ouverture des inscriptions aux concours administratifs, sociaux et de santé déconcentrés - Concours académiques, concours interministériels communs - Session 2020

B.A.





Tableaux d'avancement de grade des personnels ATSS au titre de l'année 2020



Et toujours plus d'infos sur le site <http://www.snies-uns-education.org/>